

[Imprimer](#)[Envoyer par E-Mail](#)[Fermer](#)

En se rendant vendredi à la déchetterie, les usagers sont tombés nez à nez avec des agents de police. Ces derniers demandaient à chaque automobiliste de présenter sa carte d'accès, objet indispensable pour accéder au lieu. *C'est un contrôle de routine*, explique Pascal Petter, secrétaire municipal. Et d'ajouter: *c'est le premier que nous effectuons depuis l'ouverture, en 2008. Vu que c'est une déchetterie communale, nous voulons ainsi éviter qu'il y ait des habitants d'autres villages qui viennent y déposer leurs déchets.*

Pour entrer sur le site, les Rollois doivent introduire leur sésame - disponible à la bourse communale contre

20 francs - dans le système électronique d'ouverture de la barrière. *Nous avons appris que des personnes qui n'étaient pas titulaires d'une carte se rendaient à la déchetterie*, ajoute Pascal Petter. Un cas de figure qui pourrait se produire si un habitant prête sa carte à son voisin ou s'il se la fait voler, par exemple. *Vendredi, les policiers vérifiaient que les gens présents sur le site étaient bien propriétaires de la carte en leur possession.* LB

La police rappelait, vendredi aux usagers de la déchetterie, qu'il faut être titulaire d'une carte pour accéder au site. LB

[Imprimer](#)[Envoyer par E-Mail](#)[Fermer](#)